

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

### DECRET N°100/206 DU 11 OCTOBRE 2023 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS GOUVERNEURS DE PROVINCE

---

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi Organique n°1/04 du 19 février 2020 portant Modification de certaines Dispositions de la Loi n°1/33 du 28 novembre 2014 portant Organisation de l'Administration Communale ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/117 du 14 décembre 2020 portant Organisation de l'Administration Provinciale ;

Vu le Décret n°100/176 du 21 juillet 2021 portant Modification du Décret n°100/082 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ;

Après approbation du sénat ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Est nommée Gouverneur de la Province de Makamba :

**Madame Tantine NCUTINAMAGARA.**

**Article 2** : Est nommé Gouverneur de la Province de Muramvya :

**Monsieur Euphrem NDIKUMASABO.**

**Article 3** : Est nommé Gouverneur de la Province de Kirundo :

**Colonel de Police Victor SEGASAGO.**

**Article 4** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 5** : Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 11 octobre 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-



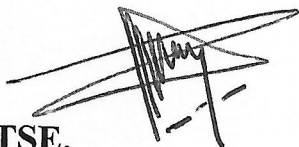
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



**Gervais NDIRAKOBUCA**  
Lieutenant Général de Police.

**LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DU  
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE,**



**Martin NITERETSE.**